

DANS LES POSSIBILITÉS



Polo, (à son réveil). — Pristi, je crois qu'en revenant du club, hier soir, j'ai dû chercher les allumettes.

QUEL EST L'INVENTEUR DU VÉLOCIPÈDE ?

C'est une question bien souvent posée, mais qui n'est point encore résolue à l'heure actuelle : Quel est l'inventeur du vélocipède ? A quelle date remonte l'heureuse découverte de cet instrument, qui a maintenant acquis son droit de cité, et sur qui devons-nous en reporter l'honneur ?

On sait que le vélocipède proprement dit a été précédé du célerifère, de la draisiennne, du barotrophe, etc.

Si l'on en croit M. Baudry de Saunier, de 1790, époque de l'invention du célerifère, à 1855, pas de progrès sensible, des idées plus ou moins bizarres, peu praticables, et c'est tout... puis un beau jour de l'année 1855, un serrurier, nommé Michaud, en réparant une draisiennne à moitié brisée, imagine enfin l'adaptation de la manivelle au vélocipède... A partir de ce jour, la révolution sérieuse commençait.

Or, voici que dans un de ses ouvrages : *Les exercices du corps*, M. Gaston Bonnefont parle du vélocipède, qui, d'abord *vélocifère*, fut inventé par l'aéronaute Blanchard, et a été décrit dans le *Journal de Paris* du 27 juillet 1779.

« Cependant, dit-il, un semblable appareil ne pouvait pas gagner la faveur publique ; aussi, pendant longtemps, il n'en fut plus question. Mais en 1849, un pari dont les journaux parlèrent rappela l'attention sur le vélocipède. Un sportsman, habitant Lacapelle-Biron, petite ville du département de Lot-et-Garonne, M. Austruy, s'était engagé à parcourir 50 kil. en quatre heures monté sur une machine de sa fabrication, qui n'était autre qu'un vélocipède. L'appareil avait des roues de même diamètre, et la transmission du mouvement s'effectuait de la même manière que dans les machines actuellement en usage. M. Austruy gagna son pari, et son pari fut bientôt cité dans tout son département et dans tous les départements limitrophes comme une nouvelle merveille. C'est donc à M. Austruy que le monde du sport est redevable, sinon de l'invention, du moins de la résurrection du vélocipède et des premiers perfectionnements qui le rendirent pratique. Le procès-verbal du pari existe encore ; il est conservé à la bibliothèque d'Agen, où l'on a pour lui le respect dû aux documents originaux de l'histoire. »

Tout cela, certes, ne touche pas rigoureusement à l'inventeur du premier vélocipède. Mais M. Baudry de Saunier reporte tout le mérite de l'application de la manivelle sur le serrurier Michaud, et je n'ai pu résister au désir de rendre hommage à M. Austruy.

La Bibliothèque nationale de Paris possède une estampe du premier vélocipède, elle date du Directoire.

Le vélocipède s'appelait alors « célerifère » ou « draisiennne » du nom de son inventeur, le baron Drais de Saverdon. Il se composait de deux roues d'égal diamètre reliées par une traverse en bois sur laquelle s'asseyait le coureur. Celui-ci donnait l'impulsion au véhicule en frappant le sol

alternativement de ses deux pieds.

L'invention de la troisième roue et des pédales qui s'y ajoutaient ne date que de 1855. Elle est due à un serrurier parisien nommé Michaud.

On l'a attribué à nombre de personnes l'invention du vélocipède. Son inventeur est en réalité, M. l'abbé Piatton, aujourd'hui âgé de soixante-dix-neuf ans, et chapelain au château de Saint-Maurice-d'Exil, qui appartient à madame Dugas, belle-mère des barons Emilien et Joseph de Franchieu.

Dès 1847, M. l'abbé Piatton parcourait en vélocipède les routes du

Dauphiné, au grand ébahissement des paysans. Ce vénérable ecclésiastique est un mécanicien des plus ingénieux.

Son appartement est machiné comme le théâtre de Robert Houdin, et malgré son grand âge il prend plaisir aux inventions les plus modernes et ne désespère pas de venir à Paris en chemin de fer électrique.

LES HASARDS DE LA BATAILLE

Elle (à la fin du récit du général). — Et vous ne me direz pas que vous avez, vous-même, tué un homme !

Le général. — Eh ! oui ; mais cela n'est rien comparé à mon dernier engagement.

Elle. — Qu'est-ce que c'était donc ?

Le général. — Avec une veuve charmante et riche.

L'ART D'ANNONCER UNE MAUVAISE NOUVELLE

Le télégramme d'un ami dans les chantiers. — Votre mari a été la victime d'un accident mortel.

Le télégramme de la veuve. — Envoyez-moi le corps.

La réponse. — Impossible ; il est dans celui d'un ours que nous n'avons pas pu rejoindre.

LECTURES DÉFENDUES



Alfred. — Puisque vous êtes si forte en psychologie et en phrénologie, essayez donc de lire dans mes yeux ce que je pense.

Adèle. — Excusez-moi. Je suis très particulière sur le choix de mes lectures.

L'AVANTAGE D'ÊTRE BIEN ÉLEVÉ



Le papa en colère. — Vous allez tous avoir la volée ; par qui vais-je commencer ?

L'héritier présomptif. — Comme toujours, les dames les premières.

ERREUR INVOLONTAIRE

Le chef de police. — Sergent Beedur, ne savez-vous pas que vous ne pouvez pas vous parader dans les rues en habit de civilien !

Le sergent Beedur. — Pardon, monsieur, je ne suis pas le sergent Beedur. Je suis son frère qui me ressemble beaucoup.

PAR SARCASME

Le voisin (furieux). — Est-il vraiment impossible de vous faire comprendre combien l'intrusion de vos poules me fatigue ? Vraiment, je crois que vous êtes dans le voisinage de l'idiotisme.

M. Richépin. — Mon cher monsieur, en ce qui concerne ce voisinage, je partage pleinement votre opinion.

CAFÉ PRÉCIEUX

La dame. — Votre café est, tout à la fois, bon et mauvais.

L'épicier. — Comment cela, madame ?

La dame. — Bon parcequ'il ne contient pas de chicoré ; mauvais, parcequ'il ne contient pas de café.

THÉÂTRE ROYAL

"MASTER & MAN"

Ce mélodrame de MM. Simms et Pettit tient l'affiche pour cette semaine au Théâtre Royal.

L'intrigue est fondée sur la haine dont un conducteur ou maître de forges, Humpty Logan, poursuit un jeune ingénieur, Jack Walton. C'est une rivalité d'amour entre les deux. Accusé fausement, Jack Walton est emprisonné et ne recouvre la liberté qu'au bout de six ans.

Il sauve la vie à son persécuteur, dans une situation des plus tragiques et ce dernier confesse son crime. Walton retrouve sa femme et une fortune.

Ce thème a fourni aux acteurs un sujet fécond de composition, et sous la direction de M. McCaul, le gérant de la troupe, qui est arrivé, dimanche, la représentation est exceptionnellement bonne.

M. Palmer Collins, dans "Humpty Logan," déploie une grande force d'action. Il s'attire les applaudissements fréquents de l'auditoire. M. Frank Karrington, dans le rôle de "Jack Walton," est digne aussi d'une mention spéciale. Tous les acteurs sont d'ailleurs à la hauteur de leurs rôles.

La mise en scène est superbe. L'intérieur du foyer Charlton surtout est d'un réalisme étonnant. Du chant magnifique ajoute au charme de la représentation qui mérite certainement d'être vue.

La semaine prochaine, "Side Track" sera représenté pour la première fois à Montréal, par une excellente compagnie.